

MÉMOIRE

**DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT DE
LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE**

2021-2026



par
l'Observatoire jeunesse d'Oxfam-Québec

Décembre 2019

AUTORISATIONS

Acceptez-vous que votre mémoire soit accessible aux ministères et aux organismes gouvernementaux partenaires du Secrétariat à la jeunesse?

Oui
Non

Acceptez-vous que votre mémoire soit déposé intégralement sur le site du Secrétariat à la jeunesse?

Oui
Non

L'Observatoire jeunesse d'Oxfam-Québec

Renseignements	
Nom :	Embriaco
Prénom :	Melissa
Titre : M. <input type="checkbox"/> Mme <input checked="" type="checkbox"/>	Fonction : Présidente
Organisation (si applicable) :	Observatoire jeunesse d'Oxfam-Québec
Description de l'organisation (si applicable) :	Comité jeunesse consultatif permanent du conseil d'administration d'Oxfam-Québec
Téléphone :	[REDACTED]
Courriel : (Nous pourrions communiquer avec vous, au besoin.)	[REDACTED]

Photos de couverture : Godlie Césaire, membre de l'Observatoire jeunesse d'Oxfam-Québec / Oxfam-Québec

Rédaction: Florence A.-Buffoni, Noémie Chenail, Rosalie Dumont, Melissa Embriaco, Vy Nguyen et Geneviève-Gaël Vanasse (Introduction).

Comité de lecture consultatif -Oxfam-Québec: Anne Duhamel, Geneviève-Gaël Vanasse

Résumé du mémoire

La planète compte 1,8 milliard de jeunes de 10 à 24 ans. Il s'agit de la plus importante population de jeunes de tous les temps. L'**Observatoire jeunesse Oxfam-Québec (OJOQ)**, inspiré par le travail d'**Oxfam-Québec** qui collabore prioritairement avec les jeunes d'ici et d'ailleurs en portant une attention particulière aux jeunes femmes, a analysé les travaux de consultation jeunesse qu'Oxfam a réalisés au cours des deux dernières années de sorte à faire ressortir les pistes de solutions visant une meilleure justice sociale, économique, climatique et de genres pour la jeunesse d'ici.

Ce travail est basé sur la conviction que si l'on permet aux jeunes d'utiliser librement leur énergie, leurs compétences et leur créativité pour défendre leurs droits et influencer les comportements et les structures en place, leur génération créera des changements durables dans leurs communautés, leurs régions et partout dans le monde.

Sommaire des recommandations

Recommandation 1 : Environnement

- 1.1 Promouvoir une lutte climatique inclusive et collaborative.
- 1.2 Éduquer le public aux enjeux environnementaux.
- 1.3 Lutter contre l'individualisme et le pessimisme.
- 1.4 Favoriser l'implication des jeunes dans les instances décisionnelles.
- 1.5 Apporter des changements politiques et sociaux majeurs en termes de bien-être.

Recommandation 2 : Citoyenneté

- 2.1 Rehausser le pouvoir des jeunes.

Recommandation 3 : Éducation

- 3.1 Assurer une éducation accessible pour tous.
- 3.2 Faire de l'éducation une plaque tournante de l'engagement civique.

Recommandation 4 : Emploi

- 4.1 Réduire les inégalités économiques et les inégalités entre les sexes.
- 4.2 Favoriser une plus grande responsabilisation des entreprises.
- 4.3 Appuyer les organisations jeunesse à établir un dialogue constructif avec les communautés jeunesse présentes dans le monde.
- 4.4 Favoriser des recherches quantitatives pour le développement jeunesse.

Recommandation 5 : Santé

- 5.1 Favoriser une bonne santé psychologique chez les jeunes.

Recommandation 6 : Culture

- 6.1 Continuer à encourager et renforcer les programmes d'échanges interculturels et continuer à favoriser la mobilité tant au sein du Québec qu'à l'international des jeunes, notamment ceux et celles en situation de vulnérabilité.
- 6.2 Valoriser l'engagement des jeunes au sein des communautés culturelles.

Recommandation 7 : Ajout d'un nouvel axe « Genres, diversité et inclusion »

7.1 Favoriser l'égalité entre les genres.

7.2 Favoriser la diversité et l'inclusion.

Introduction : contexte et démarche

Baptisé officiellement **Observatoire jeunesse Oxfam-Québec (OJOQ)** en 2010, l'OJOQ est un comité consultatif permanent du conseil d'administration d'Oxfam-Québec. Il a pour mandat général de contribuer stratégiquement aux orientations, à la réflexion et aux interventions d'Oxfam-Québec sur le thème spécifique et transversal de la jeunesse et d'en assurer le rayonnement sur la scène nationale et internationale. Il sensibilise Oxfam-Québec ainsi que ses réseaux nationaux et internationaux aux enjeux qui touchent les jeunes d'ici et d'ailleurs.

Les recommandations de l'OJOQ s'appuient sur différentes actions entreprises par Oxfam-Québec au cours des deux dernières années pour sonder les jeunes Québécoises et Québécois sur les enjeux qui les préoccupaient, notamment :

- 1) Par la « **Déclaration commune sur le renouvellement de la stratégie d'action jeunesse 2021-2026** » (https://enjeu.qc.ca/wp-content/uploads/2019/12/Declaration_SAJ.pdf), à laquelle Oxfam-Québec a participé, qui a été produite par 18 groupes jeunesse¹ en novembre 2019. Cette déclaration met en valeur les principes directeurs suivant :
 - Promouvoir la justice et l'équité dans la société québécoise;
 - Favoriser une bonne santé psychologique chez les jeunes;
 - Favoriser la transition écologique vers un Québec plus écoresponsable;
 - Rehausser le pouvoir octroyé aux jeunes Québécoises et Québécois au sein des instances gouvernementales;
 - Faire de l'éducation une plaque tournante de l'engagement civique.

- 2) Par une **consultation auprès de jeunes de 16 à 35 ans et un sondage en ligne** (<https://prioritesjeunes2019.com>), soutenus par Oxfam-Québec, Fondation Filles d'action, ENvironnement JEUnesse et le comité jeunes de la FTQ, et menés en octobre 2019, afin d'encourager leur participation citoyenne et de leur permettre de se faire entendre sur les enjeux qui les préoccupaient pour les prochaines élections fédérales (<https://www.lapresse.ca/elections-federales/201910/06/01-5244372-les-preoccupations-des-jeunes-occultees-deploire-oxfam-quebec.php>).

¹ Les 18 groupes jeunesse sont composés des organisations suivantes: [Fédération étudiante collégiale du Québec](#), [Union étudiante du Québec](#), [Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal](#), [Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval](#), [Citoyenneté jeunesse](#), [Force jeunesse](#), [OXFAM-Québec](#), [Environnement JEUnesse](#), [Apathy is Boring](#), [Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec](#), [Regroupement des Écoles de la Rue Accréditées du Québec](#), [Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage](#), [Association des Travailleurs et des Travailleuses de Rue du Québec](#), [Regroupement des maisons des jeunes du Québec](#), [Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec](#), [Comité national des jeunes – Confédération des syndicats nationaux](#), [Place aux jeunes en région](#), [Allé jeunesse du Chantier de l'économie sociale](#).

Ces activités ont mis en lumière les enjeux suivants, malheureusement occultés dans la dernière campagne à l'exception de l'enjeu de la lutte contre les changements climatiques, pour lesquels les jeunes ont un intérêt marqué :

- Changements climatiques;
- Égalité des genres;
- Justice économique;
- Participation des jeunes.

3) Par un **atelier de co-création** qui a été réalisé, avec plus de 25 jeunes en avril 2019, à Montréal, pour ressortir les enjeux qui les touchaient en matière de justice climatique et pour proposer des solutions qui répondaient à leurs besoins. Un rapport a été produit à la suite de cet atelier de co-création, et l'OJOQ s'est inspiré des recommandations dégagées par ces jeunes.

4) Par **le mémoire**, intitulé « Recommandations d'Oxfam-Québec concernant la première politique de la jeunesse du Canada », déposé au gouvernement fédéral en juin 2018 (https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2018/07/Oxfam-Qu%C3%A9bec-Recommandations-pour-la-politique-jeunesse-du-Canada_FR.pdf). Ces recommandations reposaient sur les thématiques suivantes :

- Réduire les inégalités économiques et les inégalités entre les sexes;
- Emploi et inclusion économique;
- Participation des jeunes, service à la communauté et expérience internationale;
- Engagement communautaire;
- Environnement et changements climatiques;
- Sécurité en ligne.

5) Par **le mémoire des jeunes**, intitulé « Recommandations à l'intention de la nouvelle politique jeunesse du Canada », déposé au gouvernement fédéral en mai 2018 (https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2018/07/M%C3%A9moire-des-jeunes_Politique-jeunesse-du-Canada_mai-2018.pdf). Ces recommandations étaient issues d'un long processus de consultations des jeunes :

- En août 2016, Oxfam-Québec a organisé le **Sommet « Jeunes et Inégalités »**, rassemblant 125 jeunes de 26 pays à travers le monde. Ensemble, les jeunes participantes et participants ont rédigé le « Manifeste des jeunes » pour contrer les inégalités, une proclamation écrite visant à attirer l'attention des décideurs sur les inégalités mondiales vécues par les jeunes et abordant six thématiques choisies par les jeunes :
 - Participation des jeunes;
 - Identités;
 - Autonomisation des jeunes femmes;
 - Éducation;
 - Emploi;
 - Accès équitable aux ressources.
- À l'été 2017, Oxfam-Québec a lancé une invitation aux jeunes Québécoises et Québécois : mener des consultations auprès de leurs pairs

afin de savoir comment ces thématiques résonnent à l'échelle canadienne. C'est ainsi qu'en septembre 2017, six jeunes ont été choisis pour mener des consultations sur ces six thèmes en vue d'offrir des recommandations pour la première politique jeunesse du Canada. En plus **des consultations, des questionnaires et des entrevues individuelles** produits, ils ont, dans un deuxième temps, avec l'appui logistique d'Oxfam-Québec et du Conseil jeunesse du premier ministre, réalisé deux activités de type world café, au cours desquelles ils ont pu entendre 72 jeunes. Des questionnaires aux modérateurs en passant par les preneurs de notes, le tout a été réalisé par les jeunes. Ils ont d'ailleurs reçu la visite de Peter Schiefke, Secrétaire parlementaire du premier ministre (Jeunesse), ainsi que de Pierre Turgeon du Secrétariat à la Jeunesse du Québec et d'Anne Minh-Thu Quach, députée et porte-parole du NPD en matière de Jeunesse et d'Éducation Post-Secondaire.

- À l'été 2018, ces six jeunes ont participé au Forum social mondial 2018, à Salvador, au Brésil, afin d'animer un atelier consultatif et d'aller à la rencontre de mouvements sociaux jeunesse de partout à travers le monde et de récolter des idées novatrices pour la politique jeunesse du Canada.

Les membres de l'Observatoire jeunesse d'Oxfam-Québec ont rassemblé ici par écrit, dans ce présent document, le résultat de leur travail. Les pages qui suivent exposent leurs recommandations au gouvernement provincial dans le cadre du renouvellement de la « Stratégie d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse du Québec ».

Les idées exprimées ici sont le reflet de l'analyse des membres de l'Observatoire jeunesse d'Oxfam-Québec des différentes actions entreprises par Oxfam-Québec au cours des deux dernières années pour sonder les jeunes Québécoises et Québécois sur les enjeux qui les préoccupaient, et ne représentent pas la position d'Oxfam-Québec qui a simplement initié la démarche et accompagné les jeunes. Cette vision, c'est la vision des jeunes.

Recommandation 1 : Environnement

Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière d'environnement pour les jeunes ?

Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?

1.1 Promouvoir une lutte climatique inclusive et collaborative.

- Percevoir la lutte climatique comme un moyen de réduire les inégalités;
- Donner l'opportunités aux minorités impactées par la lutte aux changements climatiques de participer entièrement et directement aux décisions les concernant dans les instances décisionnelles;
- Favoriser l'établissement de quotas de représentativité dans les médias en matière de lutte climatique, incluant les enjeux vécus et les solutions apportées par les minorités;
- Favoriser l'accessibilité des autochtones aux consultations en créant des mécanismes de dédommagement pour leurs déplacements.

1.2 Éduquer le public aux enjeux environnementaux.

- Lutter contre les « fake news » et favoriser l'accessibilité aux sciences;
- Favoriser et encourager l'utilisation des réseaux sociaux comme un outil de promotion de l'information véridique et pertinente;
- Favoriser la vulgarisation scientifique par le biais d'efforts médiatiques, individuels et organisationnels.

1.3 Lutter contre l'individualisme et le pessimisme.

- Légiférer pour que les entreprises aient à adopter des approches plus vertes et durables;
- Montrer des exemples de démarche et d'impact positifs dans les actions environnementales;
- Éduquer aux enjeux environnementaux dès l'enfance, en gardant une approche optimiste (issue de la pédagogie de l'espoir);
- Donner un statut « de personnalité juridique » à la Terre, à la Nature.

1.4 Favoriser l'implication des jeunes dans les instances décisionnelles.

- Adopter une vision à plus long terme dans les processus décisionnels en valorisant la participation et les connaissances des jeunes;
- Encourager la diversité générationnelle et de cultures dans les instances décisionnelles, et reconnaître qu'il y a différentes formes de savoirs;
- Lutter contre les stéréotypes qui dépeignent les jeunes entre autres comme des personnes non crédibles.

1.5 Apporter des changements politiques et sociaux majeurs en termes de bien-être.

- Réduire la durée des semaines de travail et favoriser la conciliation travail-études/famille;
- Favoriser une perspective où le bonheur est davantage important que l'économie;
- Encourager des espaces décisionnels intersectionnels sur l'économie et le climat.

Recommandation 2 : Citoyenneté

*Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière de citoyenneté pour les jeunes ?
Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?*

2.1 Rehausser le pouvoir des jeunes.

Rehausser le pouvoir des jeunes en les incluant dans les prises de décisions politiques permet de mieux comprendre les différentes réalités associées à la jeunesse, d'assurer un décloisonnement des lieux de pouvoirs et de mieux prédire les besoins de demain, en plus de permettre aux jeunes d'avoir un impact concret dans la construction de leur société.

Aussi la stratégie d'action jeunesse devrait « aller au-delà des domaines politiques normalement associés à la jeunesse (éducation, emploi, soutien à l'entrepreneuriat, loisirs) et présenter des actions concrètes liées au bien-être, à la participation civique et politique, à la justice respectueuse de l'égalité entre les sexes, à la formation de leaders et à l'amplification des voix des jeunes »².

- Augmenter la place des jeunes dans les instances et les processus décisionnels contribue à éliminer les freins à la participation et a un effet de levier sur la participation citoyenne;
- Reconnaître l'expertise de celles-ci et de ceux-ci afin que leur voix soit valorisée et réellement prise en compte. Les décideuses et les décideurs doivent reconnaître la valeur ajoutée des jeunes au sein des lieux décisionnels, ainsi que l'apport qu'elles et ils peuvent constituer;
- Prévoir la remise sur pied d'un organisme pouvant mener à bien les mandats du Conseil permanent de la jeunesse, et ce par et pour les jeunes³;
- Établir un conseil jeunesse du premier ministre du Québec non partisan, transparent et permanent qui perdurerait indépendamment du parti au pouvoir;
- Susciter l'intérêt à la politique des jeunes en région en favorisant leur intégration à des simulations parlementaires et en organisant des simulations parlementaires dans les régions;
- Financer un programme numérique d'éducation à la citoyenneté mondiale par et pour les jeunes afin qu'ils acquièrent des connaissances et pour susciter leur intérêt sur les enjeux et les débats politiques;
- Intégrer les jeunes dans toutes les présentations, études ou documents reliés aux enjeux politiques du Québec touchant les jeunes - à travers le contenu, mais également par la co-création des processus, dans la mesure du possible et de la pertinence;

² Duhamel, Glassco, et Caron, « Recommandations d'Oxfam-Québec concernant la première politique de la jeunesse du Canada ».

³ Multiples organismes, « Déclaration commune sur la Stratégie d'action jeunesse 2021-2026 du Secrétariat à la jeunesse du Québec », 2019 (https://enjeu.qc.ca/wp-content/uploads/2019/12/Declaration_SAJ.pdf)

- Développer des consultations virtuelles, sous forme de concours, ciblant les établissements d'enseignement secondaire afin de consulter les jeunes sur l'ensemble des enjeux qui les affecteront plus tard;
- Financer des cursus d'éducation politique pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis;
- Encourager la participation intergénérationnelle notamment par des programmes unissant les personnes âgées avec les jeunes.

Recommandation 3 : Éducation

*Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière d'éducation pour les jeunes ?
Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?*

3.1 Assurer une éducation accessible pour tous.

Afin d'être en mesure d'assurer un tremplin entre l'éducation et l'engagement civique, la Stratégie d'action jeunesse devrait assurer une éducation accessible pour tous. Cela passe notamment par :

- Réduire le fardeau financier afin de favoriser l'accessibilité aux études supérieures. Cela passe notamment par la bonification ou l'implantation de différentes mesures en lien avec des leviers tels que le coût des études, le logement ou encore le transport ;
- Augmenter l'aide financière aux études fondées sur les besoins individuels des jeunes ;
- Favoriser un milieu d'études sain et bienveillant pour une poursuite optimale des études ;
- Favoriser les différentes formes d'accessibilité aux études supérieures afin de permettre à tous les jeunes, habitant loin des établissements scolaires et désirant accéder à de telles études, d'y avoir accès;
- Prendre des dispositions afin d'améliorer la qualité et l'accès aux services d'orientation scolaire et professionnelle;
- Développer des stratégies et actions en prenant toujours en considération les différents besoins des jeunes ayant des profils et des parcours scolaires typiques et atypiques ;
- Développer des services et des programmes d'orientation scolaire et professionnelle afin de mieux pouvoir accompagner les jeunes et leur donner les outils nécessaires pour qu'ils puissent faire des choix éclairés concernant leur cheminement scolaire et leur avenir professionnel;
- Augmenter le nombre de campus satellites et assurer une offre éducative de qualité sur ces services.

Les jeunes débordent de créativité pour changer le monde. Il est important de permettre à cette énergie de se propager dès le jeune âge. C'est pourquoi Oxfam-Québec défend les projets de participation citoyenne très tôt chez les jeunes (école secondaire) afin de favoriser une prise de conscience accrue. Par exemple, le projet Magasin du Monde, actuellement en activité dans 26 écoles secondaires et cégeps du Québec, permet aux jeunes d'apprendre à connaître les produits équitables tout en dirigeant une entreprise sociale. Ils bâtissent une communauté, autant au niveau local qu'au niveau international, tout en acquérant des compétences en gestion d'entreprise. Les jeunes associent à leur expérience Magasin du Monde l'impression de faire une « vraie différence », ou de participer à un projet qui offre une solution concrète aux problèmes.

Il est donc important de reconnaître le lien étroit entre la persévérance scolaire, la réussite scolaire et la participation aux activités d'engagement communautaire.

3.2 Faire de l'éducation une plaque tournante de l'engagement civique.

Favoriser l'accomplissement individuel et social passe d'abord et avant tout par l'éducation et la formation citoyenne des jeunes. Une jeunesse éduquée et impliquée au sein des différents milieux éducatifs est indispensable afin de construire un Québec à l'image des générations futures. Il est important que les jeunes aient le choix parmi une diversité d'activités parascolaires parce qu'elles leur permettent d'explorer différentes identités, mais aussi parce que chaque type d'activité parascolaire auquel l'élève participe pendant ses études secondaires augmente ses chances d'entreprendre des études universitaires de 40 %⁴.

- L'éducation à la citoyenneté est nécessaire afin d'outiller la jeunesse à contribuer activement à la société d'aujourd'hui et de demain ;
- Reconnaître les divers types d'engagements sociaux comme complémentaires à l'apprentissage traditionnel qui se fait au sein des institutions scolaires;
- Augmenter le soutien financier des organisations actives dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse;
- Développer et implanter, dans les établissements d'éducation supérieure, des programmes permettant aux jeunes de s'engager dans leur communauté ;
- Soutenir les événements qui réunissent les groupes de jeunes autant au Québec, au Canada que dans les pays du Sud afin de favoriser l'innovation et la solidarité internationale, le tout pouvant être amplifié par les technologies numériques.

Les groupes jeunes du Québec croient en l'importance de la place des jeunes dans la société québécoise. Ces principes reflètent les valeurs que nous souhaitons voir le Secrétariat à la jeunesse porter afin d'assurer une représentation juste de la jeunesse dans la nouvelle Stratégie d'action jeunesse 2021-2026⁵.

⁴ Duhamel, Glassco, et Caron.

⁵ Multiples organismes, « Déclaration commune sur la Stratégie d'action jeunesse 2021-2026 du Secrétariat à la jeunesse du Québec », 17 octobre 2019.

Recommandation 4 : Emploi

*Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière d'emploi pour les jeunes ?
Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?*

4.1 Réduire les inégalités économiques et les inégalités entre les sexes.⁶

Des recherches approfondies d'Oxfam et d'autres organisations ont démontré que les inégalités économiques nuisent à tous les aspects du bien-être et des moyens d'existence des jeunes. Ces inégalités affectent disproportionnellement les jeunes, et en particulier, les jeunes femmes. De plus, les inégalités économiques exacerbent d'autres formes d'inégalités, notamment les inégalités entre les sexes. Les inégalités entre les sexes influencent la mobilité sociale.

Étant donné que les jeunes sont surreprésentés parmi les pauvres et les travailleurs précaires, ces recommandations contribueraient à améliorer le bien-être, la stabilité économique et la participation des jeunes à la société, sachant que la mise en œuvre de ce genre de politiques ont démontré par le passé leur efficacité quant à la réduction des inégalités économiques. Nous recommandons donc de :

- Maintenir et améliorer l'accès à des services publics gratuits et abordables (ex. : soins de santé, éducation, services de garde universels et éducation préscolaire, etc.);
- Améliorer le filet social accessible aux jeunes (ex. : améliorer le programme d'assurance-emploi);
- Permettre aux jeunes d'avoir accès à des logements abordables;
- Le gouvernement du Québec devrait s'inspirer des politiques jeunesse de pays comme la Belgique, qui visent explicitement à réduire les inégalités parmi les différents groupes de jeunes et qui ont de solides antécédents en matière d'inégalité économique et de genre (comme le montre l'indice de l'Engagement à la réduction des inégalités d'Oxfam International);
- Combattre les discriminations systématiques qui font obstacle à l'obtention d'emplois et à l'avancement en milieu de travail;
- Faciliter l'accès à un emploi décent (stages rémunérés, reconnaissance simplifiée et accélérée des acquis et des compétences des personnes immigrantes et des autochtones);
- Rendre accessibles les services d'employabilité pour les autochtones : investir dans les infrastructures essentielles et éducationnelles, offrir une formation professionnelle à distance et du mentorat;
- Contrer la surreprésentation des femmes et des jeunes dans les emplois précaires (au sein de l'OCDE, près de 40 % des jeunes travailleurs occupent des emplois atypiques, comme travailleurs autonomes ou employés temporaires, ou des emplois à temps partiel);

⁶ Bourgeois-Dallaire et al.

- Limiter l'impact sur les jeunes des changements à l'environnement de travail causés par les nouvelles technologies et l'économie numérique;
- Augmenter l'accès à des emplois à temps plein assortis d'avantages sociaux.⁷

4.2 Favoriser une plus grande responsabilisation des entreprises.

- Lutter contre l'évasion fiscale;
- Augmenter le salaire minimum afin d'aider les jeunes les plus vulnérables;
- Le plan d'action « doit comprendre un engagement ferme envers la création d'emplois de grande qualité pour les jeunes »;
- Les multinationales qui participent à « l'économie à la demande » (gig economy) doivent être tenues responsables de violations des droits des travailleurs, comme les faux statuts d'employés et le vol salarial;
- Comprendre des actions concrètes visant à inciter les entreprises à offrir aux jeunes des emplois à temps plein avec des avantages sociaux.

4.3 Appuyer les organisations jeunesse à établir un dialogue constructif avec les communautés jeunesse présentes dans le monde.

- Continuer à encourager et à appuyer les organisations et les réseaux de jeunes du Québec à établir et maintenir un dialogue constructif avec les communautés jeunesse présentes dans le monde afin de leur permettre de participer activement au développement et à la mise en œuvre des politiques publiques qui les concernent.

4.4 Favoriser des recherches quantitatives pour le développement jeunesse.⁸

- Conclure des accords pluriannuels avec les organismes communautaires;
- Établir des objectifs et documenter la proportion des nouveaux jeunes employés dans la fonction publique;
- Obtenir et diffuser régulièrement des données sur la situation des jeunes.

⁷ Duhamel, Glassco, et Caron, « Recommandations d'Oxfam-Québec concernant la première politique DE LA jeunesse du Canada ».

⁸ Duhamel, Glassco, et Caron.

Recommandation 5 : Santé

*Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière de santé pour les jeunes ?
Quelles sont les actions à prioriser chez les jeunes pour relever ces défis ?*

5.1 Favoriser une bonne santé psychologique chez les jeunes.

Près de 75 % des enjeux de santé psychologique touchant les personnes au cours de leur vie se développent avant l'atteinte des 25 ans. Ces enjeux ont des répercussions négatives sur l'actualisation du potentiel des jeunes⁹. Les enjeux liés à la santé psychologique des jeunes Québécoises et Québécois occupent d'ailleurs une place grandissante au sein de l'actualité québécoise (ex. : l'éco-anxiété). Il importe donc que la Stratégie d'action jeunesse prévoit une stratégie afin d'améliorer l'état de santé psychologique des jeunes, favorise leur bien-être et leur permette d'atteindre leur plein potentiel.

- Cette stratégie doit inclure des mesures relatives à chacun des axes suivants :
 - Sensibilisation ;
 - Prévention ;
 - Dépistage ;
 - Intervention.
- Afin d'aborder convenablement ces axes, il faut veiller à ce que l'accès aux services en santé psychologique, pour les différents milieux et pour les différentes populations de jeunes, notamment celles plus vulnérables, soit assuré.

De plus, cette stratégie devrait également prendre compte de la réalité virtuelle dans laquelle les jeunes s'inscrivent aujourd'hui. La jeunesse d'aujourd'hui participe à plusieurs volets de la vie en ligne. Pourtant, le harcèlement et l'intimidation sur Internet affectent disproportionnellement les jeunes, particulièrement les filles et les jeunes femmes. Quand des filles et de jeunes femmes se font harceler en ligne, cela nuit à leur contribution aux plateformes numériques¹⁰.

⁹ Monique Bordeleau et Katrina Joubert, « La santé mentale des jeunes : certains consultent, d'autres pas. Qui sont-ils ? Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes » (Institut de la statistique du Québec, juin 2017), <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201706-62.pdf>.

¹⁰ Anne Duhamel, Jennifer Glassco, et Catherine Caron, « Recommandations d'Oxfam-Québec concernant la première politique de la jeunesse du Canada » (Québec : Oxfam-Québec, juin 2018), https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2018/07/Oxfam-Qu%C3%A9bec-Recommandations-pour-la-politique-jeunesse-du-Canada_FR.pdf.

Recommandation 6 : Culture

*Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière de culture pour les jeunes ?
Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?*

Les principales mesures à prendre pour ce qui a trait à la culture sont les suivantes:

6.1 Continuer à encourager et renforcer les programmes d'échanges interculturels et continuer à favoriser la mobilité tant au sein du Québec qu'à l'international des jeunes, notamment ceux et celles en situation de vulnérabilité;

6.2 Valoriser l'engagement des jeunes au sein des communautés culturelles.

Recommandation 7 : Ajout d'un nouvel axe « Genres, diversité et inclusion »

Nous saluons l'ajout des nouveaux axes « Culture » et « Environnement ». Cependant, nous croyons qu'un axe « Genres, diversité et inclusion » devrait être ajouté également, en plus d'être un thème transversal.

Pour tous les axes, les mesures prévues par la nouvelle Stratégie d'action jeunesse 2021-2026 devront être mises en place dans une optique de lutte contre les freins systémiques à l'atteinte de l'équité, en faisant de la lutte aux inégalités une priorité. Elles devront notamment prendre en considération les dynamiques d'intersectionnalité présentes dans la société québécoise (par exemple les minorités ethnoculturelles, les populations autochtones, les personnes ayant une déficience ou un handicap, etc.).

7.1 Favoriser l'égalité entre les genres.

Une plus grande justice entre les genres vise à repenser collectivement les conceptions de genre, lutter contre les stéréotypes de genre, lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles notamment les violences sexuelles et les violences symboliques, lutter pour l'accessibilité aux services pour toutes les jeunes femmes, renforcer et maintenir les initiatives en santé sexuelle et reproductive globales et positives, ainsi que s'assurer de la représentativité des jeunes femmes dans les espaces de pouvoirs et décisionnels et s'assurer de la présence de modèles diversifiés (et non instrumentalisés).

- Utiliser l'analyse différenciée selon les genres du Gouvernement du Canada¹¹ et l'approche intersectionnelle dans l'ensemble des sphères de l'État québécois;
- Accorder un réel pouvoir décisionnel aux jeunes femmes, particulièrement dans une approche d'intersectionnalité. Seules les femmes concernées peuvent décider des actions à prendre (ex : quotas), et il est donc nécessaire de créer une plateforme adaptée pour tenir compte de ces voix;
- Souligner, valoriser et mettre de l'avant des modèles d'implication de jeunes femmes ayant une diversité de parcours;
- Améliorer l'inclusion économique et le leadership politique des jeunes femmes;
- Lutter contre la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes;
- La représentation, la visibilité des jeunes femmes dans toutes les sphères de la vie doivent constituer un sujet de travail en soi et un thème récurrent de la politique et de la stratégie jeunesse du Québec;
- Reconnaître et lutter contre les normes de genre préjudiciables, par exemple l'image corporelle et la charge mentale liée aux tâches domestiques¹², lesquelles causent des problématiques en santé mentale chez les jeunes;

¹¹ Voir l'approche de l'analyse différenciée selon les genres du Gouvernement du Canada (<http://www.education.gouv.qc.ca/le-ministere/condition-feminine/analyse-differenciee-selon-les-sexes-ads/>)

¹² Définition du concept de charge mentale par la chercheuse Nicole Brais de l'Université Laval de Québec sur le site www.marieclaire.fr

- Favoriser le développement et l'accès à des sources d'information alternatives par, pour et avec les jeunes femmes (ex : blogue Je suis féministe);
- Faciliter l'accès des jeunes femmes à des espaces qui favorisent l'épanouissement et la connaissance de soi dès un très jeune âge (activités artistiques, sportives, bénévolat);
- Reconnaître et lutter contre les risques accrus de violences contre les jeunes femmes - tout en prenant en compte l'intersectionnalité des identités, des oppressions et des motifs de discrimination - afin d'encourager les savoirs expérientiels et les initiatives/stratégies d'action locales;
- Favoriser l'autodétermination des jeunes femmes sur leur vie et sur leur corps en encourageant des initiatives en santé sexuelle et reproductive positives et globales.

7.2 Favoriser la diversité et l'inclusion.

Les aspects de diversité et d'inclusion visent à célébrer la richesse de la complémentarité et des différences des jeunes Québécoises et Québécois, assurer une meilleure représentativité de cette diversité dans la société québécoise au sein des espaces décisionnels et des sphères de pouvoir et renforcer les mesures en place pour contrer les enjeux de discrimination systémique et institutionnelle au sein de l'État et de la société québécoise. Pour ce faire, nous recommandons de :

- Financer adéquatement les organismes travaillant sur les questions en lien avec les identités et la diversité;
- Analyser et d'assurer l'accessibilité aux services, principalement pour les jeunes marginalisés, notamment ceux ayant une limitation fonctionnelle;
- Analyser la situation à travers des statistiques pertinentes, récentes et fiables;
- Former les Québécoises et Québécois à concevoir et comprendre la diversité et favorisant l'écoute, le respect et l'ouverture à travers l'éducation;
- Intégrer les personnes concernées dans les instances décisionnelles;
- Les groupes vivant des réalités ou ayant des statuts particuliers doivent être consultés et pris en compte dans l'élaboration de mesures visant à pallier les difficultés auxquelles ils sont confrontés;
- Travailler sur la discrimination systémique au sein de l'État à travers des mesures quantitatives et qualitatives ;
- Rédiger la Stratégie d'action jeunesse de manière épicienne afin d'assurer une équité et une inclusivité des genres.